



> La commune

Festivités du mois



> Agenda

27, 28 et 29 juillet

Fête foraine

Place Roger Salengro

28 juillet - 16h à 21h30

Brocante

Centre ville

29 juillet - 22h30

Feu d'artifice

Plan d'eau

30 juillet

Journée de fermeture

Mairie

8 août - 9h à 17h

Lavage autos par le LALP

Place Roger Salengro

3 septembre

Rentrée scolaire

Écoles

5, 6 et 7 septembre

Inscriptions à l'école de musique

École de musique

15 septembre - 19h

Soirée dansante : année 80

Espace Fêtes et Culture J. Duclos



Fête foraine

Les forains vous accueilleront, le vendredi 27 juillet à partir de 17h, sur la place Roger Salengro. Vous pourrez ensuite profiter des différentes attractions durant le week-end festif du 28 et 29 juillet !

Brocante

La traditionnelle brocante de la ducasse, organisée cette année par le Sporting Club de Guesnain, s'étendra dans les rues François Bacquet, René Golliot et Oscar Desmaretz le samedi 28 juillet de 16h à 21h30.

Inscriptions pour la brocante de la ducasse

Permanences à la salle Maurice Thorez :

le jeudi 26 juillet et le vendredi 27 juillet
de 18h à 19h

Le tarif est de 5€ les 4 mètres (15€ pour les commerçants)

Cérémonie de passage au collège

Le 29 juin, une cérémonie était organisée afin de féliciter les élèves de CM2 pour leur passage au collège en septembre prochain. L'adjointe aux écoles, Marylène TAÏRA, en présence de Monsieur SADOWSKI, directeur de l'établissement, des enseignants et des parents, a souhaité une très belle réussite aux futurs collégiens. C'est accompagnée des membres du

Conseil Municipal, qu'elle a ensuite offert au nom de la Municipalité une calculatrice scientifique ainsi qu'une encyclopédie junior à chacun des enfants.

Nous leurs souhaitons à tous une belle réussite dans les années à venir et, en attendant la rentrée de septembre, qu'ils passent de très bonnes vacances !



Départ en retraite à la Mairie

Après plus de 41 années dans les bureaux de la Mairie, Pascaline MACAIRE a pris une retraite bien méritée. En effet, elle est arrivée à Guesnain en travaillant dans les bureaux du Syndicat d'assainissement avant d'être embauchée par la commune au service des Marchés publics. Avant son départ, elle a passé le relais à un Guesninois, David COGET, qui occupe donc dorénavant le poste en charge des Marchés publics. Nous leur souhaitons, à elle, une



agréable et longue retraite et, à lui, la bienvenue ainsi que du succès dans sa carrière Guesninoise.



Fête Nationale

La cérémonie du 14 juillet s'est tenue comme à son habitude face au Monument aux morts de la rue François Bacquet. L'Accord Musical et les colombophiles ont animé la cérémonie en musique et avec un lâcher de pigeons. Ensuite, une gerbe fût déposée par Corinne AMADEI, 1^{ère} adjointe, accompagnée du Conseil Municipal.



Un beau projet pour les enfants

Durant le mois de juin, Bernard DAL MAGRO, potier-céramiste, a initié bénévolement à la poterie les élèves de l'école primaire Marie Curie, de la classe de Madame SZELANGIEWICZ. Il a d'abord expliqué aux enfants les différentes étapes de travail qui constituent son métier : modelage de l'argile, cuisson, émaillage... Puis, il

leur a offert la matière première afin qu'ils réalisent de très jolis pots qu'il a ensuite cuits puis émaillés.

Une fois les pots terminés, les membres du chantier d'insertion les ont garnis avec des bégonias et ont préparé des paniers de salades, radis, groseilles et framboises.

Les enfants de 4 classes se sont alors rendus au Foyer Logement "Les

jours heureux" pour les offrir aux résidents et se sont même réunis en chorales pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Kermesse à l'école Elsa Triolet

Le mardi 26 juin, Madame Bertot, directrice de l'école Elsa Triolet, ainsi que tous ses collègues ont organisé une kermesse pour clôturer la fin de l'année scolaire. La manifestation a attiré beaucoup de familles et tous ont passé un agréable moment. Les enfants ont chanté en groupe devant une foule de parents puis ils ont eu l'occasion de tester leur habileté avec les différents stands habituels d'une kermesse : pêche aux canards, chamboule-tout...



Retraites aux écoles

Le mois de juin annonce la fin de l'année scolaire ainsi que l'heure de la retraite pour certains enseignants. Cette année, c'est au tour de Mesdames Marie-Line LENNE et Pascale DUBOCQUET de laisser le tableau et les craies derrière elles...

Madame LENNE était en poste dans une classe de CP de l'école Joliot et Marie Curie lors des dernières années de sa carrière. Quant à Madame DUBOCQUET, elle s'est occupée des petits et moyens à l'école maternelle Paul BERNARD.

Nous leur souhaitons à toutes les deux de profiter pleinement de leur retraite.



Dépôt sauvage d'amiante

Une fois encore, l'incivilité de certains aura des conséquences pour la commune ! Non seulement ce récent dépôt de tôles amiantées est onéreux (le retrait est facturé 1273,20€ à la commune) mais en plus il est dangereux !

Pour information : L'infraction de dépôt ou d'abandon, en lieu public ou privé d'ordures ou de déchets lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule est punie d'une contravention de cinquième classe (1500€ à 3000€ d'amende) et de la confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction. [Textes prescriptifs : R-635-8 du Code Pénal, R541-77 du Code de l'Environnement - Textes fixant les sanctions pénales : R-635-8 du Code Pénal, R541-77 du Code de l'Environnement]

Pour vous débarrasser de vos déchets sans risque, renseignez-vous auprès des déchèteries de la Symevad (www.symevad.org).



CDD d'insertion

Le CCAS de Guesnain propose des CDD d'insertion à raison de 26H00/semaine pour effectuer de l'entretien en espaces verts sur la commune.

Si vous êtes intéressé(e) :

Pour les personnes inscrites à Pôle Emploi, vérifier votre éligibilité à l'IAE (insertion par l'activité économique). Pour les personnes bénéficiant

d'un CER (contrat d'engagements réciproques), merci de vous rapprocher de votre référent RSA afin d'obtenir un positionnement.

Pour ouvrir votre dossier de candidature, merci de vous munir du justificatif de pôle emploi confirmant votre éligibilité à l'IAE, ou de l'orientation de votre référent RSA ainsi qu'une lettre de motivation

et un CV, et de vous présenter aux permanences qui se tiennent en mairie de Guesnain le mardi matin de 10H00 à 12H00 tous les 15 jours avec Madame Claudine Fermen.

Prochaine permanence
mardi 04 septembre 2018
de 10h00 à 12h00

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au lundi 31 décembre 2018 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2019 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2018, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de

leur inscription d'office.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

Prochaine élections prévues
élections européennes
fin mai 2019



Soirée dansante

Le comité Téléthon organise une soirée dansante sur le thème des années 80 le samedi 15 septembre à partir de 19h à l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos.

L'entrée, au tarif de 9€, se fera uniquement sur réservation téléphonique au 06 89 50 51 76 avant le 30 août.

Sur place, vous pourrez danser, applaudir le groupe Marshmallows et vous régaler aux stands de restauration rapide, pâtisseries et buvette.

Tous les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'A.F.M. lors du Téléthon.



Le SC Guesnain reprend des couleurs

Tournoi de Pentecôte

Les tournois se sont déroulés sur trois jours les 19, 20 et 21 mai. Un premier était dédié aux plus petits avec un plateau U6/U7. Celui des U8/U9 s'est soldé par la victoire de l'équipe de Brebières face à notre équipe du SC Guesnain. Le deuxième jour, c'est l'équipe du SC Guesnain qui termina première du tournoi U10/U11, avec une victoire aux tirs au but contre une belle équipe de Montigny. Enfin, les équipes U12/U13 de Dechy Sports et de l'USM Waziers se sont retrouvés en finale, pour voir sortir vainqueur l'équipe Dechynoise.

Quant aux Guesninois, ils ont terminé quatrième du dernier tournoi. Félicitations à tous les jeunes des équipes pour leur parcours dans les différents tournois auxquels ils ont participé pendant ce long week-end de Pentecôte.

Le SC Guesnain tient à remercier les différents parents, bénévoles, dirigeants, joueurs, éducateurs, arbitres qui ont permis ce magnifique événement. On se retrouve l'année prochaine pour un nouveau tournoi de Pentecôte.



Assemblée générale

Elle s'est déroulée le 7 juin, avec la présence du député Alain BRUNEEL, ainsi que de Madame le Maire de Guesnain, Maryline LUCAS.

Au programme de celle-ci, l'allocution du président, le bilan sportif de chaque éducateur, puis, le bilan financier du club présenté par Monsieur Alain PILNIAK, ainsi que l'élection du bureau.

- La mobilisation d'un grand nombre de bénévoles et de dirigeants lors de l'organisation de notre tournoi de Pentecôte
- L'organisation de futurs événements.

Le Sporting Club de Guesnain tient à remercier les instances présentes lors de cette assemblée, ainsi que les éducateurs, dirigeants et parents présents.

Les points importants évoqués :

- Un bilan financier équilibré
- Le bilan de notre école de football avec des résultats encourageant tout au long de la saison
- La montée de l'équipe SENIOR en R3 et le maintien des U17 en Ligue
- La réalisation et l'adoption d'une charte pour le club

Nouveau bureau du SC Guesnain

Président : Didier DEVILLE
Trésorier : Alain PILNIAK
Trésorière adjointe : Caroline BONACORSI
Secrétaire : Jean-Charles POUPART
Secrétaire adjointe : Céline DUEZ



EADG

Aux régionaux d'épreuves combinées à LENS le samedi 2 juin, le Junior première année Alexandre RYCKBOSCH s'est classé à la troisième place sur le podium.

Il a battu son record au décathlon avec 5070 points en améliorant ses records dans chacune des épreuves : le 100 mètres et le 400 mètres dès la première journée et, le lendemain, le 110 mètres haies, le disque, le javelot, et le 1500 mètres soit 6 épreuves.

Après les épreuves du baccalauréat, il essaiera de battre ses performances au championnat régional d'athlétisme qui se déroulera à LENS en juillet 2018.

Serge DUMONT, le Président de l'Entente Athlétique Dechy Guesnain, tient à féliciter Alexandre pour ses bons résultats.



Anciens combattants

Enfin les appelés ayant fait leur service militaire en Algérie pendant la période du 2 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964 pourront obtenir la carte de combattant !

Madame DARRIEUSEC, la secrétaire d'État en charge des Anciens Combattants vient d'annoncer cette décision qui correspond à un engagement du Président de la République pendant la période électorale ; "la loi de finance 2019 qui sera présentée au parlement en fin d'année, permettra de rétablir l'équité et la fin des inégalités !" 36 années après les accords d'Evian et l'indépendance de l'Algérie le 2 juillet 1962, un gouvernement reconnaît enfin ces inégalités...

Si vous le souhaitez, veuillez vous rapprocher de vos responsables CATM section de Dechy avec votre livret militaire et les documents attestant vos droits, afin d'établir, dès la promulgation de la loi, la demande auprès de l'Office National !

Pour être adhérent à la section, la retraite non imposable est de 748,80€ en 2018. L'attribution de la carte de Combattant vous permettra d'obtenir :

- la retraite de combattant
- la possibilité de constituer une retraite mutualiste
- 1/2 part supplémentaire dans la déclaration des revenus pour les plus de 74 ans
- des aides de l'Office National des Anciens Combattants

Le président de la section DECHY, Bernard JOOS

Contacts, pour un rendez-vous à partir du mois de septembre 2018 :

B. JOOS	Président	06 81 53 49 81
L. FELIN	Déléguée aux AC	06 51 64 45 20
H. BEDELE	Déléguée aux veuves	06 05 08 47 01
M.A. ROGER	Déléguée aux Sympathisants	06 81 91 69 19

16 ans : Pensez au recensement

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire**. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée...).



Registre canicule

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Guesnain afin d'être inscrit dans le registre des personnes vulnérables.

En prévision de périodes particulièrement difficiles comme les fortes chaleurs, un registre est tenu par le CCAS afin de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement pour permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Qui peut être inscrit ?

Les personnes vivant à leur domicile à Guesnain :

- Âgées de 65 ans ou plus,
- Âgées de 60 ans ou plus et inaptes au travail,
- En situation de handicap.

Conditions d'inscription

L'inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

Comment ?

L'intéressé(e) peut demander son inscription par téléphone ou en envoyant le formulaire de demande d'inscription (disponible en mairie ou sur www.ville-guesnain.fr).

Votre demande peut être adressée au CCAS de Guesnain :

- par téléphone : 03 27 99 13 68
- par fax : 03 27 99 13 77
- par voie postale : Mairie de Guesnain - Rue François Bacquet - BP29 - 59287 Guesnain
- par mail : mairie-guesnain@wanadoo.fr
- en la déposant directement à la Mairie.

Registre canicule

Personnes vulnérables,
pensez à vous inscrire !



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques

En cas de malaise, appeler le 15

Médiathèque

L'été à la Médiathèque

C'est la période des vacances, prenez du temps pour vous et venez dans votre Médiathèque ! Vous pourrez emprunter un bon livre à savourer à l'ombre d'un parasol, choisir un CD pour la route de vos vacances ou trouver un film pour simplement vous relaxer devant la télé...

Vous pourrez également participer à l'une des nombreuses activités proposées chaque semaine :

- des activités manuelles pour les jeunes de 6 à 12 ans
- des ateliers mémoires rigolos pour les adultes
- des initiations à l'anglais pour les enfants et les ados
- et beaucoup d'autres animations à découvrir dans le programme disponible dans les structures municipales ou sur le site Internet de la commune.

- INFORMATIQUE -

Les inscriptions seront possibles, dès la rentrée, pour les nouvelles sessions d'initiation ou de perfectionnement en informatique qui débuteront courant septembre. En attendant, les ordinateurs restent disponibles en accès libre pour les adhérents.



Médiathèque

03 27 08 20 40

www.ville-guesnain.fr

Maison Pour Tous

Le plein d'animations pour les ados

Durant les vacances d'été, une multitude d'activités sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans par la Maison Pour Tous !

Au programme :

- **Du sport** : aviron, football américain, tennis, tennis de table, foot, roller, taekwondo...
- **Des jeux** : Baby-foot, cartes, jeux de société, vendredi tout est permis, tournois de play, poker...
- **Des animations** : un dîner presque parfait, D&Co, BBQ...
- **Des structures gonflables** : sumos, joutes, babyfoot humain, tir à l'élastique...
- **Des sorties** : Loisirparc en vélo, parc Gayant, Bagatelle...
- **Et des autofinancements** qui permettent de bénéficier "gratuitement" d'une sortie exceptionnelle (Astérix l'année dernière) : vente de crêpes, de pizzas, lavage autos...

Rendez-vous directement à la MPT, pour vous inscrire ou pour plus de renseignements.



Maison Pour Tous

03 27 98 01 60

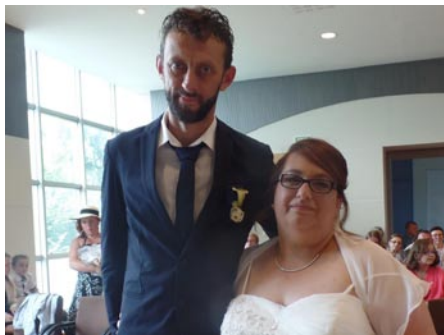
www.ville-guesnain.fr

Mariages

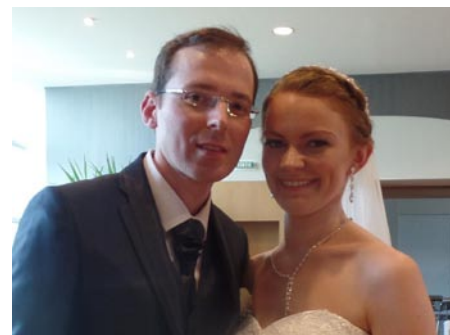
Nicolas BAJEUX et Fanny JOSSE,
le samedi 2 juin 2018
devant Maryline LUCAS, Maire



David VAN HAVERE et Sylvie LELEU,
le samedi 23 juin 2018
devant Maryline LUCAS, Maire



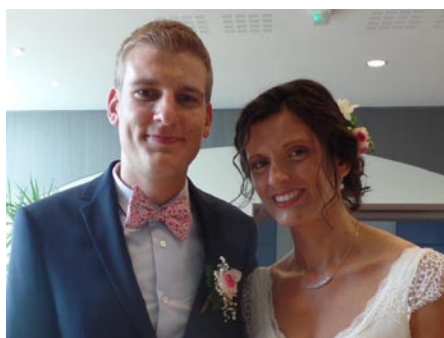
Christophe BONIFACE et Madeline LEMAIRE, le samedi 30 juin 2018
devant Marylène TAIRA, Adjointe



Gérald WALKOWSKI et Christelle POUPART, le samedi 23 juin 2018
devant Maryline LUCAS, Maire



Antoine SZYSZKA et Mélanie DELOFFRE, le samedi 23 juin 2018
devant Maryline LUCAS, Maire



Morgan VINCENT et Ivoa DUEZ, le samedi 30 juin 2018
devant Mauricette CASPERS, Adjointe



Samir LAGNIDI et Narima LAGHOUITI, le samedi 30 juin 2018
devant Mohamed LAHSEN, Adjoint au Maire

Naissances

Nello BEGLIOMINI, né le 13 Juin 2018
Lenny DUCATILLION, né le 19 Juin 2018



Décès

Jean-Pierre TOBO, décédé le 1^{er} juin 2018
Joanne KOMINEK, veuve de Czeslaw IWANOWSKI, décédée le 13 juin 2018
Jacques GILLOT, époux de Marie-Thérèse OLIVE, décédé le 15 juin 2018
Jean-Marie DESMARETZ, veuf de Lucia ONCE, décédé le 22 juin 2018
Jacques STRBIK, époux de Arlette SWIALKOWSKI, décédé le 25 juin 2018